

La nouvelle nomenclature des diplômes par niveau

ex. : Passeport, mairie de Montreuil, acte de naissance...

Accueil particuliers > Famille > Collège et lycée > Quelle est la nomenclature des diplômes par niveau ?

Question-réponse



Quelle est la nomenclature des diplômes par niveau ?

Vérfié le 10 décembre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

La nomenclature des diplômes par niveau permet d'indiquer le type de formation nécessaire pour occuper un poste dans le monde professionnel. Elle est utilisée, en particulier, lors des concours de l'administration.

Formation et niveau de diplôme correspondant

Années après le Bac	Titre du diplôme	Niveau de diplôme
-	CAP, BEP	3 (anciennement V)
Bac	Baccalauréat	4 (anciennement IV)
Bac+2	DEUG, BTS, DUT, DEUST	5 (anciennement III)
Bac+3	Licence, licence professionnelle	6 (anciennement II)
Bac+4	Maîtrise, master 1	6 (anciennement II)
Bac+5	Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	7 (anciennement I)
Bac+8	Doctorat, habilitation à diriger des recherches	8 (anciennement I)
Dispenses de titres	Mère ou père de 3 enfants Sportif de haut niveau	-

Textes de référence

Services en ligne et formulaires

Pour en savoir plus

- > [Présentation de l'enseignement supérieur](#) Ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- > [Nomenclature relative au niveau de diplôme](#) Ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Faire une suggestion sur cette fiche



[Retour en haut de page](#)

NOUS SUIVRE

- Lettre Service-Public
- Twitter
- Facebook
- RSS

NOS ENGAGEMENTS

- Engagements et qualité
- Accessibilité
- Données personnelles et sécurité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage

NOUS CONNAÎTRE

- À propos
- Plan du site
- Aide
- Contact

Pour accéder à la source de l'information, cliquez sur l'image ci-dessus